

COMITE DE DIRECTION REUNION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 – LE HAILLAN

PAGE 1/8

Présents :

Président, ENNJIMI Saïd.

Président délégué, COMBARET Christian

Membres : Mme BARROT Pierrette, HEBRE Valérie, MM. BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, DANTAN Jacques, DAUPHIN Jean Louis, DEHEE Serge, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LAFRIQUE Philippe, MARTIN Alain, LAPORTE FRAY Bernard, RABAT Luc, ROSSIGNOL Patrick, WAILLIEZ David.

Assistent : Mmes SIMON Elisabeth et BOY Yvonne, MM. BIANCOLLI Eric, BOUARD Gilles, CASSAGNAU Dominique (Président UNAF régionale), EL ATAOUI Nordine, EL MOUFAKKIR Saïd, GENTILHOMME Philippe, GUAGLIARDI Loreto (représente Claude AUGÉY), LACOUR Eric (représente Patrick MATTENET), LEONARD Joël, MATHIEU Béatrice (Présidente de la CR Arbitrage), OYHAMBERRY Philippe, PLEINEVERT Jacques (représente Bernard LADRAT), RABBY Matthieu, SAVIDAN Steve, VALLET Vincent, Gérard CHEVALIER, Fabien BROSSEAU, Ginette MORISSON.

Excusés : MM. ALLONGUE Jean-Paul, AUGÉY Claude, BEGA Henri, BOUDET Alexandre, GAUTIER Jean-Luc, JOHNSON Timothée, LADRAT Bernard, LEONARD Frédéric, LOPEZ Joël, MASSE Pierre, MATTENET Patrick, MIREBEAU Pascal, RASSIS Jean Marc, TINGAUD Pascal.

Ouverture par le Président, Saïd ENNJIMI

Félicitations à l'équipe de France championne du Monde en Russie et compliments à l'Equipe De France Féminine U20, demi-finaliste de la Coupe du Monde en Bretagne en août 2018.

Remerciements à Philippe LAFRIQUE, Président du District et Membre du COMEX, de sa présence.

Remerciements aux représentants des clubs Nationaux présents ce matin.

Salutations de la présence d'Yvonne BOY et de Philippe GENTILHOMME du District des Pyrénées Atlantiques.

Intervention du Secrétaire Général, Luc RABAT

Soutien à Saïd El Moufakkir, salarié de la Ligue, suite au décès récent de son père.

Vœux de prompt rétablissement à Pascal Tingaud, membre du Comité de direction.

Félicitations pour la naissance de la petite Rose au foyer de Vincent Macaud, référent juridique de la Ligue.

Les membres du Comité de direction approuvent à l'unanimité les comptes rendus des réunions du Comité de direction des 9, 10, 26 juillet et 10 août 2018.

Intervention du Président délégué, Christian COMBARET

Christian COMBARET annonce les modifications apportées dans la Composition des Commissions Régionales pour la saison 2018/2019 :

Statut de l'arbitrage

Démision de Patrick Brun ; la commission est désormais composée de 7 membres :

Pierre Massé, Président - Christophe Barsacq, Maamar Mensous, Bruno Moreau (représentants de club) – Julian Grelot et Patrick Vidal (arbitres) – David Wailliez (Représentant des Arbitres).

COMITE DE DIRECTION REUNION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 – LE HAILLAN

PAGE 2/8

Cellule de pilotage, détection, fidélisation, recrutement

Nomination de David Wailliez en qualité de référent, en remplacement de Frédéric Léonard démissionnaire.

La cellule reste composée de 7 membres :

David Wailliez, membre du Comité de direction – Gilles Edme - Adrien Liégon - Béatrice Mathieu (présidente de la CR Arbitrage) – Severin Rager et Sandra Renon (CRTA) – Matthieu Sarrieau.

Commission de féminisation

Démission de Gil Estèves

Commission Régionale de l'Arbitrage (CRA)

Modification de l'organigramme et de la composition.

Nomination de Cédric Dos Santos, en qualité d'arbitre en activité, en remplacement de Philippe Jeanne démissionnaire.

La CRA est désormais composée de 11 membres :

Béatrice Mathieu : Présidente

Jean-Claude Puyalt : vice-Président et responsable technique

Christian Sionneau : secrétaire

Membres : Stéphane Basq (représentant du Comité de Direction), Erick Archat, Cédric Dos Santos (arbitre en activité), Michel Lalardie, Jean Louis Rideau, David Wailliez (représentant des arbitres), Patrick Frugier (Educateur désigné par la CR Technique), Nathalie Lucas (membre n'ayant pas pratiqué l'arbitrage)

Gilles Beauquesne et Yoann Civrac (non membres de la CRA) sont respectivement représentants de la CRA à la commission de discipline et à la commission d'appel.

Nomination de la commission Ethique-Fair Play-Valeurs citoyennes

Président : James Mazurie

Vice-Présidente, membre du CD : Valérie Hebre

Vice-Président : Gilles Edme

Luc Rabat, Secrétaire Général LFNA

Pascal Audier (16)

Jacques Moquay (17)

représentant de clubs : Jean Marc Chabrely (87) Henri Gardères (33), Lyes Hamache (33), Pierre Peret (19)

Intervention du Secrétaire Général, Luc RABAT

Effectifs Observateurs et Délégués 2018/2019

- Observateurs 2018/2019 : M. Philippe CHAT est nommé « Observateur seniors »
- Délégués 2018/2019 : Alain LORUT et Mario VILLAGRASA sont « Délégués accompagnateurs »

Référents Sécurité des matches

Référent Sécurité LFNA : arrêt de M. Jean-Jacques Massé, nomination de M. Jérôme Périnot

Référents sécurité régionaux

- Jean-Pierre Ducos - Jérôme Périnot

Référents sécurité délégués

- Alain Debinski - Jean-Claude Renon

. Modifications du Règlement Intérieur 2018/2019 de la CRA

Le Comité valide l'ensemble des propositions de modifications du Règlement Intérieur de la CRA, présentées par Béatrice MATHIEU (voir annexe)

. Validation des ententes 2018/2019

Adopté par le Comité (voir annexe)

Serge DEHEE rappelle l'obligation d'homologation au moment des engagements.

. Demande du District de Gironde : organisation du championnat départemental Féminin 2018/2019 et demande d'une accession supplémentaire en Ligue en fin de saison. A ce jour, une seule accession prévue.

Sur proposition de la C.R. Compétitions Seniors (réunion du 29/08/2018) avant validation du Comité, il est envisagé d'octroyer :

- 3 accessions pour le secteur **NORD** (1 par pôle)
- 3 accessions pour le secteur **SUD** (pôle Gironde, Lot et Garonne et Dordogne).

Le Comité valide ces principes d'accessions.

Un débat s'installe sur le projet de développement du football féminin avec une trajectoire définie par Vanessa JUGE et les CDFA. Un accompagnement et un plan de développement est bien proposé à tous les Districts.

• Postes de cadre technique :

François JOSSE a été recruté en tant que CTD-DAP pour le District de la Vienne à dater du 1^{er} Octobre 2018.

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine recrute un(e) CTD chargé du Plan de Performance et Formation (CTD-PPF) pour le territoire du District de la Haute Vienne.

Intervention du Trésorier Général, Gérard BROUSTE

. Statut des Terrains : point sur les installations des clubs accédant de R2 en R1 passant de Niveau 5 à Niveau 4

. Les frais de déplacements des dirigeants et bénévoles doivent être impérativement envoyés au service comptabilité de la Ligue au Haillan, avant le 15 du mois suivant la mission.

. La révision de prêt pour les salariés, avec la modification des taux d'intérêt, est adoptée par le Comité.

Présentation des textes en vue de l'AG LFNA du 24/11/2018 à Angoulême, Serge DEHEE

Suite aux accords de principe des clubs lors de la dernière Assemblée Générale du 16 juin à Poitiers, voici les 3 propositions de textes à insérer dans les RG de la Ligue, après validation lors du Comité ce jour.

Ces propositions seront ensuite soumises au vote des clubs lors de l'AG de la LFNA du 24/11/2018 pour une application au 1er Juin 2019.

Article 39 - Changement de club pour les catégories des jeunes U6 à U16

Conformément à l'article 99.3 des RG et à l'exception des cas particuliers définis par les Règlements Généraux de la FFF, le changement de club, en période normale ou hors période, de plus de 3 joueurs ou joueuses d'un même club de la même catégorie d'âge, au bénéfice d'un autre et même club entraînera, pour le club demandeur, une amende de 500 euros par joueurs ou joueuses supplémentaires.

L'application de cette mesure ne peut intervenir qu'à condition que le club quitté adresse à la commission Régionale compétente, une demande motivée pour changement de club abusif et contraire à l'intérêt du club.

Dans le cas où la Commission juge la demande recevable, le club bénéficiaire de recrutements supplémentaires pourra, sur sollicitation de la commission et dans les délais impartis par celle-ci :

- Soit abandonner la procédure de recrutement
- Soit aller au bout de la procédure de recrutement en supportant l'amende consécutive à cette décision.

Sur sollicitation de la Commission le service comptable de la LFNA sera en charge du recouvrement du montant de l'amende auprès du club demandeur et de la reverser intégralement au club quitté.

Article 40 – Contestation sur le nombre de joueurs mutés hors période inscrit sur la FMI

En l'absence de toute réserve formulée et confirmée suivant les dispositions prévues par les Règlement Généraux de la FFF, chacun des clubs, participant au championnat Régional, pourra adresser une contestation sur le nombre de joueurs mutés hors période inscrits sur la feuille de match d'une équipe d'un club tiers.

Pour être recevable la contestation sera adressée au Secrétariat de la LFNA par courrier recommandé ou télécopie avec entête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club au plus tard avant le 30ème Jour minuit qui suit le déroulement de la rencontre.

Au-delà de ce délai, la rencontre sera homologuée sans possibilité de recours.

Dans le cas où la contestation est jugée recevable et que celle-ci s'avère fondée le club fautif sera sanctionné de la perte par pénalité du /ou des Matches litigieux non homologués, et en cas de récurrence, au cours de la saison, d'une amende fixée par le Comité de Direction et inscrite au barème tarifaire de la LFNA.

Article 41 – Les mutations « Arbitre »

Toute mutation d'arbitre, jugée non conforme aux dispositions de l'article 33 du Statut de l'Arbitrage, en terme de conditions de couverture des clubs, sera assujettie à une réversion de frais de mutation de 1000 €, à destination et au crédit du compte du club quitté et formateur pour lequel il assurait la couverture.

Les frais de mutation seront appliqués si le club d'accueil souhaite poursuivre sa demande de mutation par la prise d'une licence.

A titre d'exemple, un club B a enregistré une mutation d'un arbitre quittant le club A formateur.

La Commission du Statut de l'Arbitrage refuse d'accorder la couverture de cet arbitre au club B, estimant les motifs de départ insuffisants et non conformes aux dispositions de l'article 33 du Statut de l'Arbitrage.

Elle laisse alors le choix au club B :

- d'abandonner la procédure de recrutement en demandant l'annulation de la Mutation OU
- de passer outre ce refus de mutation et de reverser la somme de 1000€ au club A formateur encore couvert par cet arbitre

Le service comptable de la LFNA sera en charge du recouvrement de l'amende auprès du club demandeur et de la reverser intégralement au club formateur encore couvert par cet arbitre

. Les membres du Comité valident à l'unanimité la rédaction de ces 3 textes.

Bilan de la Commission d'Appel LFNA, Joël LEONARD

La Commission a beaucoup travaillé et les nombreuses procédures ont demandé un suivi rigoureux par les bénévoles et les salariés pour une justice équitable.

- 31 appels en 2016/2017 (à partir de janvier 2017)
- 99 appels en 2017/2018

Soit 130 dossiers depuis le début de cette mandature.

Il n'y a eu que 2 décisions infirmées au CNOSF et à la FFF.

Le Président de la Ligue félicite la Commission pour le travail effectué et rappelle la rigueur qui doit animer tous les organes de la Ligue, des Districts, des commissions dans leurs fonctionnements et le respect constant des règlements.

Joël Léonard, Président de la C.R. Appel, fait notamment état des affaires en constante augmentation et de la charge de travail que cela nécessite pour les membres de la Commission et les juristes de la Ligue.

Intervention du représentant des Arbitres, David WAILLIEZ

. Formations initiales des Arbitres :

Il y a 224 inscrits fin août 2018, pour 28 formations envisagées, soient 80 arbitres de plus que l'an dernier à la même date.

. La date pour la délivrance des licences des arbitres a été fixée au 31 août par la FFF. C'est trop tardif et cela pose des problèmes pour la désignation des compétitions du début de saison (août).

. Formations initiales des Arbitres : bons de formation de 25€.

Intervention d'Yvonne BOY et de Philippe GENTILHOMME sur la situation du District des Pyrénées Atlantiques

Yvonne Boy explique au Comité les problèmes rencontrés dans le fonctionnement du District des Pyrénées Atlantiques par sa suspension au printemps 2018, en tant que présidente par intérim, par la commission de discipline, la reprise de ses fonctions après sa réhabilitation suite à la décision de la commission régionale d'appel en juillet 2018.

Jean-Claude Larrieu, vice-président (Secteur Basque) avait représenté le District aux comités de direction de la LFNA. Suite à la démission générale du Comité de Direction lors de sa réunion du 27 Août dernier, l'Assemblée Générale du District des Pyrénées Atlantiques, prévue le 29 Septembre 2018 a été annulée ; elle aura lieu le samedi 3 Novembre 2018 (lieu à déterminer).

Philippe GENTILHOMME, ex-secrétaire général, est le gestionnaire mandaté par la FFF pour faire fonctionner le District des Pyrénées Atlantiques et préparer l'Assemblée Générale électorale.

Intervention d'Elisabeth Simon du District du Lot et Garonne

Elle souhaite que la commission technique départementale du District du Lot et Garonne suive la politique technique de la ligue. La section sportive de Miramont respecte les instructions concernant l'encadrement et l'entraînement des sections sportives. L'intervention des cadres techniques ne peut être qu'exceptionnelle.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2018 – LE HAILLAN

PAGE 6/8

Le Président du District Daniel CARRARETTO lui indique que cette question sera à l'ordre du jour du prochain comité directeur du District du Lot et Garonne.

Intervention de Jean Louis DAUPHIN, président du District de Charente, membre du bureau de la LFA

Jean-Louis Dauphin annonce une augmentation financière pour le FAFA avec des options de financement en plus, en matière d'équipements, d'aide à l'emploi, pour les territoires en difficulté et pour les projets liés au programme Héritage de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2019. Les clubs sont invités à se rapprocher de leur District.

Il souhaite que la LFNA puisse organiser des animations avec les clubs lors de cette coupe du monde féminin en Juin 2019.

Calendrier prévisionnel des évènements de fin de saison :

- . **Lundi 8 octobre 2018** : réunion du Comité de direction à Puymoyen à 18 h 30
- . Samedi 3 novembre : AG électorale et financière du District des Pyrénées Atlantiques à Bizanos (Espace Daniel Balavoine)
- . **Lundi 5 novembre 2018** : réunion du Comité de direction au Haillan à 18 h 30
- . Vendredi 9 novembre AG du District de la Charente Maritime à Gémozac
- . Samedi 17 novembre 2018 à 9h30 : AG du District des Landes dans le centre de séminaires de Moliets
- . **Samedi 24 novembre 2018** : Assemblée Générale Financière de la LFNA à Angoulême
- . Samedi 8 décembre 2018 : Assemblée Fédérale d'Hiver (suivie d'un déjeuner et du tirage au sort Coupe du Monde Féminine 2019) à Paris
- . Samedi 6 avril 2019 : Finales des phases départementales Festival Foot U13 Pitch 2019
- . Samedi 4 et dimanche 5 mai 2019 : Finales régionales Festival Foot U13 Pitch 2019
- . Vendredi 7 juin 2019 : AG de la L.F.A. - Hôtel Méridien Etoile - Boulevard Gouvion St Cyr - Paris
- . Samedi 8 juin 2019 : AG de la F.F.F. - Hôtel Méridien Etoile - Boulevard Gouvion St Cyr - Paris
- . Du 7 juin au 6 juillet : Coupe du Monde féminine 2019 en France
- . Samedi 8 et Dimanche 9 juin 2019 : Finales Nationales du Festival Foot U13 Pitch 2019
- . Samedi 15 juin 2019 : Journée Nationale des Débutants
- . **Samedi 29 juin 2019 : LFNA DAY / AG de la LFNA**

Fin de séance à 13 H

Le Président
S. ENNJIMI

Le Secrétaire Général,
Luc RABAT

ANNEXES :

Proposition de modifications du Règlement Intérieur CRA 2018 / 2019

en rouge : à supprimer - **en vert** : à ajouter

Article 1 Paragraphe 2

La CRA doit être composée :

- d'anciens arbitres,
- d'au moins un arbitre en activité,
- d'un éducateur désigné par l'équipe technique régionale,
- du ou des CTRA pour avis technique, avec voix consultative,
- d'un membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage.

La CRA complète son bureau par l'élection :

- d'un ou plusieurs vice-présidents,
- d'un secrétaire.
- font partie du bureau le responsable de la formation et le ou les CTRA.

La CRA plénière est étendue aux présidents des CDA, **et** aux responsables de section **et aux représentants de la CRA auprès des instances de discipline, d'appel et technique avec voix consultative.**

Article 6 - Délibérations

Les décisions sont prises **en réunion de CRA** à la majorité des voix exprimées par les membres de la CRA présents **ayant voix délibérative.**

En cas de partage égal des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Article 9 - Information des présidents de CDA et des ETDA

La CRA communique aux présidents de CDA et aux ETDA **à l'occasion des réunions de CRA plénières** et par tout moyen approprié, toute information utile au bon fonctionnement de l'arbitrage régional et à son articulation optimale avec l'arbitrage départemental de la LFNA pour que celui-ci lui soit cohérent.

Article 47 - Obligation des arbitres régionaux dans le cadre du classement de fin de saison

Les candidats, les arbitres Foot diversifié et les JAR ne sont pas concernés par cette mesure, **ainsi que les arbitres déjà impliqués dans leur District ou à la Ligue.**

Article 52 - Envoi des rapports

Chaque observateur doit par ailleurs adresser à la CRA son rapport universel d'observation. En cas de manquement l'observateur doit rédiger et transmettre son rapport papier **sous 5 jours** à la CRA.

Annexe 5 - POLE PROMOTIONNEL

CLASSEMENT ET CHOIX DES CANDIDATS:

Celui-ci se fera en considérant les éléments suivants sans ordre d'importance préétabli :

- Les évaluations terrain,
- Moyenne des évaluations théoriques, le test FFF étant désormais un concours l'aspect théorique est primordial. (Obligation d'avoir les minimas imposés par la FFF durant les différents tests),
- Test physique, la DTA recherche des Athlètes. (Obligation de valider les Tests FFF durant les stages).
- ~~Entretien devant un jury choisi par la CRA,~~
- Le respect des obligations ligues de l'arbitre ou de l'arbitre assistant en termes de présence aux stages et actions de formation organisés par la CRA,
- Disponibilité de l'arbitre ou de l'arbitre assistant en période de compétition,
- Le respect et la régularité du retour des fiches de suivi et d'auto-évaluation,
- La rigueur et l'efficacité dans les domaines administratifs liés à l'exercice et aux devoirs de la fonction,
- Note attribuée par la Section Pôle Promotionnel, reflet du respect des consignes données.

Annexe 3 - CRITERES D'AFFECTATION DANS CHAQUE CATEGORIE

Nombre d'observations :

Catégorie Elite promo FFF : ~~tous les matchs si possible~~ 4 R minimum et tous les matchs si possible

Catégories R1 R2 promo FFF : ~~4 observations minimum~~ 3 observations minimum

Elite non promo FFF : 4 R

JAR : 2 minimum

AA Elite : 3 minimum N dont 1 spécifique

AA R1 et AAR2 : 3 minimum N

Théorique :

Elite, R1, R2 promo FFF : ~~30 questions dont 20 issues d'Evalbox et un minimum de 10 situations vidéo~~ Les arbitres du Pôle Promo FFF seront évalués lors des stages et rassemblements du Pôle Promotionnel FFF.

R : évaluation au Rang

N : évaluation Notée

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Feminiens Regional 2 / Phase Unique Poule A			
521937 A.S. CHAMBERTOISE	523461 F.C. UZERCHE	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
521937 A.S. CHAMBERTOISE	581991 ENTENTE TROCHE-VIGEOIS	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	522853 ET.S. USSAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	537650 F.C. DE CUBLAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Feminiens Regional 2 / Phase Unique Poule B			
515831 ET.S. MONTOISE	500097 ST. MONTOIS	Montoise Es/St. Mont 1	
580598 F.C. BASSIN D'ARCACHON	548277 LANDES GIRONDINES F.C.	Bass.Arc./Landes G. 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 1 / Phase Unique Poule A			
507946 SECTION A. LE PALAIS S/VIENNE	527359 AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES	Le Palais S.V./Lim.P 1	
523322 A.S. ST JUNIEN	549980 ECOLE DE F. DU VAL DE VIENNE	St Junien/Val Vienne 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 1 / Phase Unique Poule B			
519677 A.S. LADIGNAC LE LONG	514844 F.C. ST YRIEIX LA PERCHE	Ladignac/St-Y./Feyt. 1	
519677 A.S. LADIGNAC LE LONG	520177 C.S. FEYTIAT	Ladignac/St-Y./Feyt. 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule A			
507422 S.A. MONCOUTANT	582376 S.C L'ABSIE LARGEASSE MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE	Moncoutant/L Absie 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule B			
550807 ROCHEFORT F. C.	541452 A.S. CABARIOTAISE	Rochefort/Cabariot 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule C			
509585 J.A. ISLE	514768 U.S.A. CONDAT S/VIENNE	Isle Ja/Condat Sur V 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	520983 FOOT SUD 87	St Leonard/St J.T/Fs 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	521505 A.S. ST JUST LE MARTEL	St Leonard/St J.T/Fs 1	
533262 J.S. GARAT-SERS-VOUZAN	528883 ASPTT DIRAC FOOT	Garat Sv/Bouex/Dirac 1	
533262 J.S. GARAT-SERS-VOUZAN	546232 U.S. DE BOUEX	Garat Sv/Bouex/Dirac 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule D			
547071 F.C. ST LAURENT D'ARCE/ST GERVAIS	537774 F.C. CUBZAC LES PONTS	St Laur.Arc St Gerv. 1	
548907 ROYAN VAUX ATLANTIQUE F.C.	581427 F. C. SEUDRE OCEAN	Royan Vaux/Seudre O 1	
553257 FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	505569 ST. BLAYAIS	Estuaire Hte G/Blaye 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule E			
524054 PRIGONRIEUX F.C.	553735 PAYS EYRAUD LE FLEIX ST PIERRE D EYRAUD	Prigonr./Pays Eyraud 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule F			
505555 COCARDE DE ST LAURENT ET BENON	521898 STADE PAUILLACAIIS F. C.	St Laurent B/Pauilla 1	
518856 F.C. MARMANDE 47	515159 U.S. BAZEILLAISE	Marmande Fc/Ste Baze 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U19 Regional 2 - Engt Libre / Phase 1 Poule G			
515831 ET.S. MONTOISE	524139 ST PERDON S.	Entente Du Marsan 1	
515831 ET.S. MONTOISE	540862 ENT. ST MARTIN D'ONEY GELOU S.	Entente Du Marsan 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U18 Regional 1 / Phase Unique Poule A			
507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	514247 ESP.S. ST BENOIT	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
514768 U.S.A. CONDAT S/VIENNE	509585 J.A. ISLE	Condat S.V./Isle Ja 1	
590217 A.S. DU PAYS MELLOIS	516397 ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE	Pays Mel./Fc Bout/Cp 1	
590217 A.S. DU PAYS MELLOIS	563787 FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	Pays Mel./Fc Bout/Cp 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U18 Regional 1 / Phase Unique Poule C			
505739 LA JEANNE D ARC DE DAX	520699 A.S.ESPE. OEYRELUY	Ja Dax Entente 1	
518856 F.C. MARMANDE 47	515159 U.S. BAZEILLAISE	Marmande Fc/Ste Baze 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U18 Regional 2 / Phase Unique Poule A			
507946 SECTION A. LE PALAIS S/VIENNE	527359 AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES	Le Palais S.V./Lim.P 1	
581802 ENTENTE SPORTIVE THENEZAY PEYRATTE FERRIERE	553801 U.S. VASLEENNE	Pays Then./Vasleenne 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U18 Regional 2 / Phase Unique Poule B			
514428 ET.S. CHAMPNIERS	512943 AM.S. ST YRIEIX	Champniers/St-Yrieix 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	524990 SP.A. SANILHACOIS	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	526763 A.S. COURSAC FOOT	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
529272 U.S. LANTEUIL	517422 A.S. BEYNAT	Lanteuil/St-H/Non/B. 1	
529272 U.S. LANTEUIL	526158 ENT.S. NONARDAISE	Lanteuil/St-H/Non/B. 1	
529272 U.S. LANTEUIL	527855 AM. ST HILAIRE VENARSAL	Lanteuil/St-H/Non/B. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	553785 A. S. VIGNOLS VOUTEZAC	Allassac/Vig.V./Vars 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	590613 ASSOCIATION SPORTIVE VARS	Allassac/Vig.V./Vars 1	
590696 FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT	507025 LA THIBERIEENNE	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOTHISLECOLE ECOLE DE FOOT	519922 U.S. JUMILHACOISE	Thislecole Thiviers 1	

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
590696 FOOthislecole ECOLE DE FOOT	525571 A.S. SARRAZACOISE	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOthislecole ECOLE DE FOOT	548276 C.S. COLAIS	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOthislecole ECOLE DE FOOT	550168 NORD DORDOGNE CHALAIS ST JORY A.L.	Thislecole Thiviers 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U17 Regional 1 / Phase Unique Poule A			
506927 U.S. AULNAY DE SAINTONGE	500451 AV. DE MATHA	Aulnay Us/Matha Av. 1	
507272 AM.S. COZES	507070 U.S. SAUJON	Cozes As/Saujon Us 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U17 Regional 1 / Phase Unique Poule B			
522853 ET.S. USSAC	521180 U.S. DONZENACOISE	Ussac Es/Donzenac 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U16 Regional 1 / Phase Unique Poule A			
507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Sm./lt./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Sm./lt./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	514247 ESP.S. ST BENOIT	Liguge/Sm./lt./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Sm./lt./Sb./F 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U16 Regional 2 / Phase Unique Poule A			
550807 ROCHEFORT F. C.	582344 ENT. S. TONNACQUOISE LUSSANTAISE	Rochefort/Tonn.Luss. 1	
563787 FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	516397 ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE	Boutonnais/Pm/Cp 1	
563787 FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	590217 A.S. DU PAYS MELLOIS	Boutonnais/Pm/Cp 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U16 Regional 2 / Phase Unique Poule B			
512943 AM.S. ST YRIEIX	514428 ET.S. CHAMPNIERS	St-Yrieix/Champniers 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERS	524990 SP.A. SANILHACOIS	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERS	526763 A.S. COURSAC FOOT	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
522853 ET.S. USSAC	521180 U.S. DONZENACOISE	Ussac Es/Donzenac 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	521937 A.S. CHAMBERTOISE	Entente Vergers Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	523461 F.C. UZERCHE	Entente Vergers Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	540658 A.S. TREIGNACOISE F.C.	Entente Vergers Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	548555 AUVEZERE MAYNE F. C.	Entente Vergers Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	581991 ENTENTE TROCHE-VIGEOIS	Entente Vergers Gj 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U16 Regional 2 / Phase Unique Poule C			
505739 LA JEANNE D ARC DE DAX	520699 A.S.ESPE. OEYRELUY	Ja Dax Entente 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U15 Regional 1 / Phase Unique Poule A			
512943 AM.S. ST YRIEIX	514428 ET.S. CHAMPNIERS	St Yrieix/Champniers 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U15 Regional 1 / Phase Unique Poule B			
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	524990 SP.A. SANILHACOIS	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	526763 A.S. COURSAC FOOT	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U14 Regional 1 / Phase Unique Poule C			
505739 LA JEANNE D ARC DE DAX	520699 A.S.ESPE. OEYRELUY	Ja Dax Entente 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U14 Regional 2 / Phase Unique Poule A			
507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Smarv/It/Fc 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Smarv/It/Fc 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Smarv/It/Fc 1	
507422 S.A. MONCOUTANT	582376 S.C L'ABSIE LARGEASSE MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE	Moncoutant/Scal Mc 1	
514428 ET.S. CHAMPNIERS	512943 AM.S. ST YRIEIX	Champniers/St-Yrieix 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
U14 Regional 2 / Phase Unique Poule B			
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	524990 SP.A. SANILHACOIS	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES	526763 A.S. COURSAC FOOT	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	528897 U.S. ST CLEMENTOISE	Entente Du Barreau 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	528898 FOY.RUR.EDUC.POP. ST GERMAIN	Entente Du Barreau 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	545015 O. MAUMONT	Entente Du Barreau 1	
553257 FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	505569 ST. BLAYAIS	Estuaire Hte G/Blaye 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Chpt U14-U17 Fem. A 11 / Phase 1 Poule A			
500097 ST. MONTOIS	515831 ET.S. MONTOISE	Stade Mont./Es Mont. 1	
551098 SUD GIRONDE F.C.	505811 PATRONAGE BAZADAIS	Sud Gironde Fc/Bazas 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Chpt U14-U17 Fem. A 11 / Phase 1 Poule C			
520261 A.S. LE HAILLAN	513182 F.C. DE ST MEDARD EN JALLES	Le Haillan/St Medard 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Chpt U14-U17 Fem. A 11 / Phase 1 Poule F			
552330 C.S. ALLASSACOIS	513951 STE S. STE FEREOLE	Allassac/Cub/Uss/Sf 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	522853 ET.S. USSAC	Allassac/Cub/Uss/Sf 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	537650 F.C. DE CUBLAC	Allassac/Cub/Uss/Sf 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	521937 A.S. CHAMBERTOISE	Vergers Entente Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	523461 F.C. UZERCHE	Vergers Entente Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	540658 A.S. TREIGNACOISE F.C.	Vergers Entente Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	548555 AUVEZERE MAYNE F. C.	Vergers Entente Gj 1	
553654 G.J. ENTENTE DES VERGERS FOOT 19	581991 ENTENTE TROCHE-VIGEOIS	Vergers Entente Gj 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
Chpt U14-U17 Fem. A 11 / Phase 1 Poule G			
582371 F. C. PORTES D'OCEAN 17	548907 ROYAN VAUX ATLANTIQUE F.C.	Fcpo 17/Royan Vaux 1	
Chpt U14-U17 Fem. A 11 / Phase 1 Poule I			
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Fontaine Comt 1	
521943 U.S. LA CHAPELLE BATON	520021 ESPE.C. ADRIERS	Chapelle B/U.lj./Adr 1	
521943 U.S. LA CHAPELLE BATON	582365 F. C. USSON DU POITOU L'ISLE JOURDAIN	Chapelle B/U.lj./Adr 1	
Coupe De Nouvelle-Aquitaine / Phase Unique Poule Unique			
507984 AM.S. PLEUMARTIN	516939 U.S. LA ROCHE POSAY	Pleumartin/La Roche 1	
512160 A.S. CLAIX	507287 ET.S. BLANZAC	Claix As/Blanzac Es 1	
513509 U.S.AM. BONNEUIL MATOURS	522085 AM.S. ARCHIGNY	Bonneuil M/Archigny 1	
515163 A.S. CHAZELLES	582478 UNION SPORTIVE BUNZAC	Chazelles/Bunzac 1	
516948 J.S. CORGNAC	525571 A.S. SARRAZACOISE	Cognac/St-Jc/Sarr. 1	
516948 J.S. CORGNAC	548276 C.S. COLAIS	Cognac/St-Jc/Sarr. 1	
519677 A.S. LADIGNAC LE LONG	514844 F.C. ST YRIEIX LA PERCHE	Ladignac/St-Yrieix 1	
520125 ENT.S. DE LA HAUTE LANDE	542572 ENT. DE LA LEYRE	Sore H Lande/Leyre 1	
523460 C.S. TRIZAY	531974 F.C. BEURLAY	Trizay Cs/Beurlay Fc 1	
527933 A.S. OUZILLY	522527 AM.S. COLOMBIERS	Ouzilly/Colombiers 1	
548199 F.C. BRIGUEUIL	522389 ET.S. LESTERPS	Brigueuil 16/Lesterp 1	
552681 F. C. LA MENAURIE	547676 U. S. MONPAZIER FOOTBALL	La Menaurie/Montpaz 1	
580518 F. C. TAIZE AIZIE	554424 TAIZE-AIZIE - LES ADJOTS	Taize Aizie/T.A. Adj 1	
590366 DRAGONS VERTS F.C.B. V. T.	552941 F. C. BOUGNEAU MONTILS PERIGNAC	Dragons Verts/Fcbmp 1	
Coupe Feminine Nlle-Aquitaine / Phase Unique Poule Unique			
507038 U.ET.S. MONTMORILLON	519555 F.C. FLEURE	Montmorillon/Fle/Ver 1	
507038 U.ET.S. MONTMORILLON	580853 U.S. VERNONAISE	Montmorillon/Fle/Ver 1	
513182 F.C. DE ST MEDARD EN JALLES	520261 A.S. LE HAILLAN	St Medard/Le Haillan 1	
515831 ET.S. MONTOISE	500097 ST. MONTOIS	Montoise Es/St. Mont 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	520983 FOOT SUD 87	St Leon./Foot S/A.E. 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	590227 U.S. AUREIL EYJEAUX	St Leon./Foot S/A.E. 1	
518323 STE EDUC.POP. ST ROMANS LES MELL	520399 ET.S.B. PAIZAY LE TORT	St Romans Melle/Paiz 1	
521937 A.S. CHAMBERTOISE	523461 F.C. UZERCHE	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
521937 A.S. CHAMBERTOISE	581991 ENTENTE TROCHE-VIGEOIS	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
533266 RAPID F.C. STE FEYRE	534040 F.C. FORET DU TEMPLE	Ste Feyre/Foret Temp 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	522853 ET.S. USSAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	537650 F.C. DE CUBLAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
580598 F.C. BASSIN D'ARCACHON	548277 LANDES GIRONDINES F.C.	Bass.Arc./Landes G. 1	
Gambardella Credit Agricole / Phase Régionale A (Nvelle Aquitaine)			

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
505555 COCARDE DE ST LAURENT ET BENON	521898 STADE PAUILLACAI F. C.	St Laurent B/Pauilla 1	
505739 LA JEANNE D ARC DE DAX	520699 A.S.ESPE. OEYRELUY	Ja Dax Entente 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	514247 ESP.S. ST BENOIT	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Smar./Sb/Fc/l 1	
507031 U.S.AM. MONTBRON	545704 F.C. JAVERLHACOIS	Montbron/Javerlhac 1	
507422 S.A. MONCOUTANT	582376 S.C L'ABSIE LARGEASSE MOUTIERS SOUS CHANTEMERLE	Moncoutant/L Absie 1	
507946 SECTION A. LE PALAIS S/VIENNE	527359 AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES	Le Palais S.V./Lim.P 1	
509585 J.A. ISLE	514768 U.S.A. CONDAT S/VIENNE	Isle Ja/Condat Sur V 1	
515831 ET.S. MONTOISE	524139 ST PERDON S.	Entente Du Marsan 1	
515831 ET.S. MONTOISE	540862 ENT. ST MARTIN D'ONEY GELOU S.	Entente Du Marsan 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	520983 FOOT SUD 87	St Leonard/St J.T/Fs 1	
517419 U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	521505 A.S. ST JUST LE MARTEL	St Leonard/St J.T/Fs 1	
518856 F.C. MARMANDE 47	515159 U.S. BAZEILLASSE	Marmande Fc/Ste Baze 1	
519677 A.S. LADIGNAC LE LONG	514844 F.C. ST YRIEIX LA PERCHE	Ladignac/St-Y./Feyt. 1	
519677 A.S. LADIGNAC LE LONG	520177 C.S. FEYTIAT	Ladignac/St-Y./Feyt. 1	
523322 A.S. ST JUNIEN	549980 ECOLE DE F. DU VAL DE VIENNE	St Junien/Val Vienne 1	
524054 PRIGONRIEUX F.C.	553735 PAYS EYRAUD LE FLEIX ST PIERRE D EYRAUD	Prigonr./Pays Eyraud 1	
547071 F.C. ST LAURENT D'ARCE/ST GERVAIS	537774 F.C. CUBZAC LES PONTS	St Laur.Arc St Gerv. 1	
548907 ROYAN VAUX ATLANTIQUE F.C.	581427 F. C. SEUDRE OCEAN	Royan Vaux/Seudre O 1	
553257 FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	505569 ST. BLAYAIS	Estuaire Hte G/Blaye 1	
581270 U. S. SAINT VARENT PIERREGEAY	546424 F.C. AIRVO ST JOUIN	St Varaudaise Ent. 1	
581802 ENTENTE SPORTIVE THENEZAY PEYRATTE FERRIERE	553801 U.S. VASLEENNE	Pays Then./Vasleenne 1	
582648 LA JEUNESSE DU PERIGORD CENTRE	527236 ET.S. ALVEROISE	Perigord Centre Lj 1	
582648 LA JEUNESSE DU PERIGORD CENTRE	536832 F.C. VERNOS	Perigord Centre Lj 1	
582648 LA JEUNESSE DU PERIGORD CENTRE	580890 FC CENDRIEUX LA DOUZE	Perigord Centre Lj 1	
590217 A.S. DU PAYS MELLOIS	516397 ET.S. CLUSSAIS LA POMMERAIE	Pays Mel./Fc Bout/Cp 1	
590217 A.S. DU PAYS MELLOIS	563787 FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	Pays Mel./Fc Bout/Cp 1	
590696 FOOHISLECOLE ECOLE DE FOOT	507025 LA THIBERIEENNE	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOHISLECOLE ECOLE DE FOOT	519922 U.S. JUMILHACOISE	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOHISLECOLE ECOLE DE FOOT	525571 A.S. SARRAZACOISE	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOHISLECOLE ECOLE DE FOOT	548276 C.S. COLAIS	Thislecole Thiviers 1	
590696 FOOHISLECOLE ECOLE DE FOOT	550168 NORD DORDOGNE CHALAIS ST JORY A.L.	Thislecole Thiviers 1	

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
-------------------	--------------	------------	-------------

Coupe Reg. Nlle-Aquitaine U17 / Phase Unique Poule Unique

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
505681 F.C. BELIN BELIET	521556 F.C. BARPAIS	Belin Beliet Fc 1	ENTENTE DES CLUBS DE L'ELAN BOUCALAIS ET ST MARTIN DE SEIGNANX
505723 EL. BOUCALAIS	549706 F.C. ST MARTIN DE SEIGNANX	Boucau Elan 1	
505739 LA JEANNE D ARC DE DAX	520699 A.S.ESPE. OEYRELUY	Ja Dax Entente 1	
506927 U.S. AULNAY DE SAINTONGE	500451 AV. DE MATHA	Aulnay Us/Matha Av. 1	
507200 ET.S. BOULAZAC	550009 A.S. ANTONNE LE CHANGE	Boulazac/Chanc./Mars 1	
515831 ET.S. MONTOISE	524139 ST PERDON S.	Entente Du Marsan 1	
515831 ET.S. MONTOISE	540862 ENT. ST MARTIN D'ONEY GELOU S.	Entente Du Marsan 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIER	524990 SP.A. SANILHACOIS	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
516946 C.O. COULOUNIEIX CHAMIER	526763 A.S. COURSAC FOOT	Coul.Ch./Sanil./Cour 1	
517135 J.S. SIREUIL	500161 U.S. CHATEAUNEUF	Sireuil/Chateaneuf 1	
518053 U.S. TOCANE ST APRE	517978 C.A. RIBERACOIS	Tocane St A/Riberac 1	
519360 BISCARROSSE O.	546487 F.C. DU BORN	Biscarrosse/Born Fc 1	
520261 A.S. LE HAILLAN	513182 F.C. DE ST MEDARD EN JALLES	Le Haillan/St Medard 1	
521898 STADE PAUILLACAI F. C.	505555 COCARDE DE ST LAURENT ET BENON	Pauillac/St Laurent 1	
522853 ET.S. USSAC	521180 U.S. DONZENACOISE	Ussac Es/Donzenac 1	
524054 PRIGONRIEUX F.C.	553735 PAYS EYRAUD LE FLEIX ST PIERRE D EYRAUD	Prigonr./Pays Eyraud 1	
526554 FOY.RUR.EDUC.POP. ST VINCENT PAU	535772 ST PAUL S.	St Vincent P/St P/Me 1	
526554 FOY.RUR.EDUC.POP. ST VINCENT PAU	541055 F.C. MEESSOIS	St Vincent P/St P/Me 1	
526976 BREUIL MAGNE F.C.	553794 F.C. FOURAS ST LAURENT	Breuil Magne Fc 1	
530328 F.C. PARENTIS	525408 F.C. D'ESOURCE	Parentis Fc 1	
539007 PASSAGE F.C.	535454 COLAYRAC F.C.	Fc Passage 1	
544182 L'ESSOR DU F. CANTONAL CELLOIS	546422 ENT.S. CELLES-VERRINES	Cell Cant./C.V./Moug 1	
544182 L'ESSOR DU F. CANTONAL CELLOIS	546435 ET.S. DE MOUGON	Cell Cant./C.V./Moug 1	
544360 ENT.S. MARCHOISE NOTH/ST PRIEST	524740 U.S. VERSILLACOISE	Pays Marchois 1	
544360 ENT.S. MARCHOISE NOTH/ST PRIEST	545718 ET.S. ST MAURICE LA SOUTERRAINE	Pays Marchois 1	
546374 A.S. MARCELLUS COCUMONT	522240 F.C. CASTELJALOUX	Marcellus Cocumont 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	528897 U.S. ST CLEMENTOISE	Entente Du Barreau 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	528898 FOY.RUR.EDUC.POP. ST GERMAIN	Entente Du Barreau 1	
547105 ENT. PERPEZAC SADROC	545015 O. MAUMONT	Entente Du Barreau 1	
547583 A.S. PAYS DE MONTAIGNE ET GURCON	545480 U.S. VILLEFRANCHE DE LONCHAT	Pays De Montaigne 1	
549980 ECOLE DE F. DU VAL DE VIENNE	523322 A.S. ST JUNIEN	Val Vienne Ef/St Jun 1	
550666 ESPOIR MAIXENTAIS F.	545020 A.S. AUGÉ AZAYLE BRULE	Emf/Auge/Ste Eanne 1	
550666 ESPOIR MAIXENTAIS F.	545728 FOOTBALL CLUB STE EANNE	Emf/Auge/Ste Eanne 1	
553257 FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	505569 ST. BLAYAIS	Estuaire Hte G/Blaye 1	
553801 U.S. VASLEENNE	581802 ENTENTE SPORTIVE THENEZAY PEYRATTE FERRIERE	Vasleenne/Pays Then. 1	
582770 GROUPEMENT DE JEUNES PAYS DES SOURCES	505589 ST. YGOSSAIS	Gj Pays Des Sources 1	
582770 GROUPEMENT DE JEUNES PAYS DES SOURCES	518160 C.A.M. MORCENAI	Gj Pays Des Sources 1	

Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire
582770 GROUPEMENT DE JEUNES PAYS DES SOURCES	582266 ECOLE DE FOOTBALL JEUNESSE ARENGOSSAISE	Gj Pays Des Sources 1	
590174 IZON VAYRES F. C.	521259 STE LA JEUNESSE D'YVRAC	Izon Vayres Fc 1	
590250 F.C. TARTAS SAINT YAGUEN	505712 A.S. PONTOISE	Tartas/Pontoise/Lalu 1	
590250 F.C. TARTAS SAINT YAGUEN	582261 JEUNESSE SPORTIVE LALUQUE RION FOOTBALL CLUB	Tartas/Pontoise/Lalu 1	
590336 MONTESQUIEU F.C.	500343 S.C. DE CADAUJAC	Montesquieu Fc 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Matches Amicaux Féminines / Phase Unique Poule Unique

507038 U.ET.S. MONTMORILLON	519555 F.C. FLEURE	Montmorillon Ues 2	
507038 U.ET.S. MONTMORILLON	519555 F.C. FLEURE	Montmorillon/Fle/Ver 1	
507038 U.ET.S. MONTMORILLON	580853 U.S. VERNONAISE	Montmorillon Ues 2	
507038 U.ET.S. MONTMORILLON	580853 U.S. VERNONAISE	Montmorillon/Fle/Ver 1	
507070 U.S. SAUJON	581766 F. C. BRIZAMBOURG ECOYEUX	Saujon Us 1	
521937 A.S. CHAMBERTOISE	523461 F.C. UZERCHE	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
521937 A.S. CHAMBERTOISE	581991 ENTENTE TROCHE-VIGEOIS	Chamberet/Uz./Vig.T. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	522853 ET.S. USSAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
552330 C.S. ALLASSACOIS	537650 F.C. DE CUBLAC	Allassac/Ussac/Cubl. 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Matches Amicaux U19 / Phase Unique Poule Unique

553257 FC ESTUAIRE/ HAUTE GIRONDE	505569 ST. BLAYAIS	Estuaire Hte G/Blaye 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Matches Amicaux U17 / Phase Unique Poule Unique

507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Sm./It./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Sm./It./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	514247 ESP.S. ST BENOIT	Liguge/Sm./It./Sb./F 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Sm./It./Sb./F 1	
Club gestionnaire	Club entente	Nom équipe	Commentaire

Matches Amicaux U15 / Phase Unique Poule Unique

507002 LA LIGUGEEENNE	507191 F.C. SMARVES 1936	Liguge/Smarv/It/Fc 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	507707 U.S. ITEUIL	Liguge/Smarv/It/Fc 1	
507002 LA LIGUGEEENNE	522182 F.C. FONTAINE LE COMTE	Liguge/Smarv/It/Fc 1	